



PROVA D'ACCÉS A LA UNIVERSITAT PER A MAJORS DE 25 ANYS
PRUEBA DE ACCESO A LA UNIVERSIDAD PARA MAYORES DE 25 AÑOS

Assignatura/Asignatura: **Francès/Francés**

Convocatòria/Convocatoria: **2010-11**

60 minuts/60 minutos

Instruccions: Llegiu el text amb deteniment dues voltes com a mínim sense l'ajuda del diccionari, i a continuació responeu en francès a les 4 preguntes en el full de respostes. Disposeu d'una hora per a fer-ho. En la primera pregunta és important que eviteu la reproducció literal de l'original.

Instrucciones: Lea con detenimiento, al menos dos veces y sin ayuda del diccionario, el texto y conteste, a continuación, en francés a las 4 preguntas en la hoja de respuestas. Dispone para ello de una hora. En la primera pregunta es importante que evite la reproducción literal del original.

La formation continue dans l'enseignement supérieur en France

Tous les adultes peuvent aujourd'hui alterner des périodes de formation et des périodes d'activité professionnelle dans une perspective d'évolution « tout au long de la vie ».

En France, deux récents textes législatifs amplifient les opportunités et les droits en matière de formation continue. Mais la complexité du système nécessite un éclairage sur les responsabilités des différents acteurs dans l'impulsion et le financement des formations.

Entre les objectifs plus importants de cette campagne, nous signalerons les suivants:

. Offrir à ceux qui sont entrés tôt dans la vie active une nouvelle chance d'accéder aux diplômes et titres de l'enseignement supérieur.

. Répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes des individus, des entreprises et de la société.

. Prendre en compte les savoirs et savoir-faire des personnes en reprise d'études et leur épargner ainsi du temps et des efforts et, finalement, favoriser le rapprochement entre formations universitaires et qualifications professionnelles.

La validation des acquis de l'expérience est un droit individuel inscrit au livre IX du Code du travail et dans le Code de l'éducation. Il s'agit d'un acte officiel qui reconnaît les acquis de l'expérience soit pour accéder à une formation, soit pour obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme ou titre de l'enseignement supérieur et qui pourra être utilisé pour réduire le plus possible les parcours de formation.

Il s'agit d'un outil au service des entreprises et des particuliers car il suppose un accès facile à la reprise d'études, un moyen de valoriser les compétences acquises par l'expérience professionnelle et une réduction du temps et du coût de la formation.

Chaque établissement d'enseignement supérieur est compétent pour valider les acquis dans le cadre des formations qu'il assure. En ce qui concerne la demande de validation, elle sera présentée par le candidat à l'établissement qui délivre le diplôme souhaité.

Où s'adresser ? Aux services universitaires de formation continue et en particulier au service chargé de l'accueil et de l'orientation du public en reprise d'études.

D'après <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

- 1) COMPRÉHENSION GLOBALE. Répondez en français aux questions suivantes (2 points) :**
- D'après le texte, est-ce que nous pouvons dire que le gouvernement français collabore dans le domaine de la formation des adultes ?
 - Quelles sont les bonnes raisons qui justifient la validation des acquis ? Justifiez vos réponses.
- 2) VRAI ou FAUX. D'après le texte, écrivez (Vrai ou Faux) la bonne réponse (2 points) :**
- L'éducation nationale est impliquée dans la formation d'adultes.....Vrai/Faux
 - L'université apprécie les connaissances et les compétences du candidat.....Vrai /Faux
 - La campagne ne vise pas à réduire les parcours de formation.Vrai/Faux
 - Cette initiative va augmenter le coût de la formation.....Vrai/Faux
- 3) CHOIX MULTIPLE. Parmi les quatre énoncés ci-dessous, écrivez la lettre (a, b, c, d) des 2 énoncés qui correspondent à ce qui vous paraît le plus en accord avec le texte. (2 points) :**
- La validation des acquis repose sur un dispositif réglementaire.
 - La loi permet d'accéder à une formation universitaire en faisant valider une expérience professionnelle.
 - Les adultes qui sont entrés tôt dans le marché du travail devront renoncer à la formation continue.
 - Le dossier de candidature est adressé à l'école de la municipalité.
- 4) LEXIQUE (4 points)**
- a) Trouvez dans le texte un synonyme pour chacun des mots ou expressions suivantes (2 points) :**
- Qui ont le caractère d'une loi.....
 - Personne qui postule une place, un poste, un titre :.....
- b) D'après le texte, écrivez les équivalences qui, à votre avis, correspondent au sens des mots ou des expressions suivantes (2 points) :**
- Droit* :
 - Ce qui est exigible, ce qui est permis dans une collectivité humaine.
 - Le côté droit, la partie droite.
 - Reprise* :
 - Action de prendre ce qu'on avait laissé après une interruption.
 - Mettre un prix.
 - Prendre en compte* :
 - Accorder de l'importance à quelque chose.
 - Établir le nombre de choses.
 - Savoir-faire* :
 - Habileté, compétence.
 - Érudition, culture.